

# CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

## PROCÈS VERBAL

**Séance du 5 juin 2018**

Le conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est déroulé en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Hureau, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2018.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Kévin Branlé, Yvette Fontaneau, Christian Geardrix, Thierry Guillaume, Steeve Joly, Pierre Léger, Marie Mounier, Guillaume Périn, Jean Rémond.

Absent excusés : Hélène Joly (pouvoir à Steeve Joly), Romane Patenotre (pouvoir à Kévin Branlé), Alain Lacouture (pouvoir à Yvette Fontaneau).

Est également présente : Nathalie Montigny en qualité de secrétaire.

Le quorum est atteint. La séance débute à 20H11. Il est ensuite procédé selon l'ordre du jour.

### Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du PV du conseil du 6 avril 2018
- Délibération autorisant M. le Maire de signer le marché de Voirie 2018
- Délibération pour l'adhésion au Groupement de Commande Energies du Grand Angoulême
- Parc Eolien sur le territoire des communes de St Germain de Montbron, Vouthon et Vilhonneur - Avis
- Délibération s'opposant à la fermeture du Centre des Finances Publiques et de la Brigade de Gendarmerie de Villebois Lavalette
- Délibération adhésion à OMEGA
- Validation du Règlement Intérieur du Cimetière
- Tarif des Salles Communales
- Décision Modificative n° 1
- Questions diverses

## **Désignation d'un secrétaire de séance**

Pierre Léger est désigné secrétaire de séance.

## **Approbation du Procès Verbal du conseil du 6 avril 2018**

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Le conseil approuve le PV du 6 avril 2018

## **Délibération autorisant M. le Maire de signer le marché de Voirie 2018**

Le marché de voirie concerne les travaux d'élargissement de la VC101 (route des Pacauds). Dossier piloté cette année par M. Doby de la Mairie de Sers.

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

## **Délibération pour l'adhésion au Groupement de Commande Energies du Grand Angoulême**

Monsieur le Maire expose les avantages de ce groupement : Une personne du Grand Angoulême s'occupe de négocier pour les membres les meilleurs tarifs de fourniture d'électricité. Cela suppose un cotisation de 297 € / an.

Jean Rémond demande si cela n'amènera pas EDF à moins bien servir la commune. M. le Maire rappelle que le réseau est géré par ENEDIS alors qu'EDF ne gère plus que la commercialisation à ce jour. L'économie estimée serait de 850 € à 2550 € par an soit entre 4 et 12 %. Rien ne nous obligera à souscrire cette offre si elle n'est pas compétitive.

Contre 0, Abstention 1 (Jean Rémond), Pour 12

## **Parc Eolien sur le territoire des communes de St Germain de Montbron, Vouthon et Vilhonneur – Avis**

Le Préfet de la Charente nous informe du projet de création d'un parc éolien (9 éoliennes, soit trois par commune) sur St Germain de Montbron, Vouthon et Vilhonneur.

La commune de Vouzan se situant dans un périmètre de 6 km autour du parc est consultée pour avis.

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Le conseil municipal émet un avis favorable.

## **Délibération s'opposant à la fermeture du Centre des Finances Publiques et de la Brigade de Gendarmerie de Villebois Lavalette**

Monsieur le Marie rappelle que la Brigade de Gendarmerie de Villebois Lavalette fermera définitivement le 30 juin 2018. L'accueil de se fera à la Gendarmerie de Blanzac à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Le Centre des Finances Publiques fermera lui le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Contre 1 (Jean Rémond), Abstention 1 (Thierry Guillaume), Pour 11

## Délibération adhésion à OMEGA

Monsieur le Maire souhaite retirer le point. Un nouveau projet étant à l'étude à Grand Angoulême qui étudie la possibilité de prendre la compétence de la médiation.

## Validation du Règlement Intérieur du Cimetière

Le règlement a été transmis aux élus pour relecture.

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

## Tarif des Salles Communales

Monsieur le Maire indique que la Trésorerie d'Angoulême demande de transmettre la délibération fixant les tarifs de location des salles de la commune.

Ce document n'ayant pas été retrouvé, nous devons acter les tarifs actuels qui pourront être révisés ultérieurement.

Salle	Particuliers et associations de la commune		Hors commune	
	1 journée	Week-end	1 journée	Week-end
Grande salle y compris bar	125,00 €	160,00 €	225,00 €	330,00 €
Grande salle y compris bar et cuisine	185,00 €	240,00 €	305,00 €	430,00 €
Salle de réunion du pôle technique	40,00 €	60,00 €	80,00 €	110,00 €

Contre 0, Abstention 0, Pour 13.

Le conseil approuve à l'unanimité les tarifs de location des salles de la commune.

## Décision Modificative n°1

Lors de la saisie du Budget 2018, la somme de 12240 € pour les frais d'études a été imputée a compte 2031 - opération 15. Il s'avère qu'il n'existe pas d'opération 15.

Monsieur le Maire propose de modifier comme suit :

Chapitre 20, article 2031 - opération 15	-12240,00
Chapitre 20, article 2031	+12240,00

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Le conseil approuve la modification.

## Questions diverses

### ***Thierry Hureau :***

Monsieur le Maire raconte son entrevue avec l'Architecte des Bâtiments de France au sujet des travaux de rénovation du presbytère.

### ***Marie Mounier :***

Les tontes de pelouses sont-elles autorisées sur la plateforme des déchets verts ? Oui, puisqu'il s'agit de déchets verts. Thierry Guillaume indique qu'il est dommage de ne pas valoriser ces déchets dans les jardins sous forme de compost.

### ***Marie Mounier :***

Val'Echelle Danse invite les aînés de Sers et de Vouzan à sa répétition générale le vendredi 15 juin. Une information a été mise en ligne sur le site internet.

### ***Kévin Branlé***

Le tracteur tondeuse est réparé.

La climatisation de la dernière salle de classe sera opérationnelle lundi.

Proposition de mise en place de journées citoyennes sur Vouzan.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H35